

**COMMISSION DE TRAVAIL INFORMATION / COMMUNICATION**  
**Compte rendu de la rencontre du 27 novembre 2002**

**Miriam MUHE (Collège de la Citoyenneté)**  
**Responsable de la commission Information / Communication**

Etaient présents :

Françoise IBOS, Centre Médico-psychologique pour enfants Vic en Bigorre  
Hélène KNOLL, Association SOLEIL, Centre de Loisirs Lascazères  
Jacques LABROUCHE  
Jérôme LENDRES

Absents excusés :

Virginie BELIERES, Hydro-France  
Alain GOULLIEUX

<b>I. REUNIONS PUBLIQUES :</b>
--------------------------------

La commission analyse rapidement le déroulement de la première réunion publique le 5 novembre 2002 à Marciac:

- Forte participation des élus du GIP (MM. Daguzan et Guilhaumon), de l'intercommunalité de Marciac, Mme. La Sous-Préfète de Mirande, M. le Directeur Départemental Jeunesse et Sports à Auch. L'échange avec les élus fut fructueux par leur engagement public envers le Conseil de Développement, notamment sur une collaboration plus étroite au sein des commissions de travail et par l'invitation du Président du CdD de rejoindre des réunions de bureau du GIP. Aussi, lors du débat on pouvait compter sur les élus pour répondre clairement et contribuer à une meilleure compréhension de la démarche des deux piliers du Pays (GIP et CdD).
- La présentation du Conseil de Développement par son Président et du travail des commissions par les responsables était un point fort. Expression aussi de la démocratie pratiquée au sein du Conseil de Développement, car chacun s'exprimait librement sans entrave stratégique. Miriam Muhe propose néanmoins d'essayer de sourire un peu plus, même s'il faut déplorer un manque de participation aux réunions des commissions!

En conclusion on retient cette première réunion comme plutôt réussie et on se base sur cette expérience pour les futures occasions.

<b>II. PROJET D'UNE EXPOSITION INTERACTIVE PAR LES JEUNES DES COLLEGES DU PAYS :</b>
--

La commission communication souhaite contribuer financièrement à l'élaboration d'une exposition interactive pour présenter le Pays du Val d'Adour. Ce projet sera réalisé dans le cadre d'une mise en réseau des jeunes au sein des collèges pour faire connaître le Pays et ses possibilités. La commission éducation/jeunesse/petite enfance en est l'initiateur et sa responsable Hélène Knoll nous explique l'évolution du projet.

La réalisation de cette exposition est prévue pour l'année 2003. Cette année verra aussi la création d'un magazine inter-collèges à l'échelle du Pays.

La commission communication propose à Hélène Knoll de lui présenter des devis (fournitures, imprimerie etc.) pour décider d'un soutien financier, car il s'agit de promouvoir le Pays du Val d'Adour.

### III. FAIRE CONNAÎTRE LE PAYS ET LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT PAR LA RADIO ET LA TELEVISION :

Jérôme Lendrès propose de passer quelques spots ou annonces dans les radios locales. Aussi on pourrait se faire inviter dans une émission.

La commission lui confie la prise de contact avec les différentes stations radio.

Pour la télévision, un reportage sur France 3 était prévu lors du premier semestre 2002. Le responsable à l'antenne de Tarbes était temporairement injoignable et le projet a été reporté.

### IV. CAMPAGNE D'AFFICHAGE ET DEPLIANT :

Le plan de communication prévoyait une campagne d'affichage. Celle-ci a été gelée pendant une période, car les subventions de fonctionnement du Conseil de Développement étaient bloquées. Nous reprenons aujourd'hui l'idée:

- Affiches couleur (image de la couverture de la charte du Pays)
- Inscription: « Pays du Val d'Adour » **Un Pays est né!**  
+ les coordonnées du Conseil de Développement
- 300 exemplaires format A2, 400 exemplaires format A3

Le but est d'attirer l'attention sur notre Pays essentiellement par sa propre population. D'ancrer son existence dans la mémoire de chacun et de le sensibiliser pour être attentif lors de futures publications ou invitations.

- Nous remercions Denis Degache pour le slogan « Un Pays est né! ».

L'idée de création d'un dépliant a abouti à un papier présentant le Pays et le Conseil de Développement. Ce dépliant devait servir d'abord pour information des personnes participant aux réunions publiques. Il a été simplement multiplié par photocopie.

Les membres de la commission communication ont constaté, que ce papier est déjà très utile pour soutenir la présentation du Conseil de Développement et on souhaite le mettre en avant dans des lieux publics et lors d'autres réunions ou manifestations.

La commission souhaite donc l'édition du dépliant en 5000 exemplaires.

Pour « relooker » le dépliant existant Hélène Knoll propose l'aide d'un professionnel. Elle se charge de demander un devis de mise en forme et d'imprimerie pour ce dépliant ainsi que pour les affiches.

## **V. SITE INTERNET :**

Miriam Muhe fait part de la demande de Fabien Lefèvre à la SEMADOUR de prévoir les interventions de mise à jour du site Internet du Pays pour l'année 2003. Cette mission pourrait être incluse dans une future convention entre le Conseil de Développement et la Semadour.

En fait il est difficile de prévoir le temps passé pour tout ce qui est spécifique au Conseil de Développement. Il est clair que la communication par Internet est nécessaire et on pose la question de la création d'un site propre au CdD mais en lien avec le site du Pays.

Sinon il faudra revoir les entrées dans le site actuel pour simplifier l'accès aux données du Conseil.

Tout cela fait apparaître la nécessité de l'intervention d'une personne pour coordonner le travail de la communication et aussi pour établir les contacts entre différentes commissions du Conseil de Développement, la presse et autres médias, faire les démarches pour monter des dossiers (les devis etc.). Mais aussi assumer le secrétariat lors des réunions des commissions de travail et rédiger des comptes rendus. Actuellement tout ça est en partie assuré par les responsables de commissions et par notre secrétaire à la SEMADOUR.

## **VI. REUNION DE LA COMMISSION AGRICULTURE DU 13 DECEMBRE 2002 :**

Le responsable de la commission agriculture, Bernard Malabirade, souhaite l'intervention de la commission communication lors de la réunion du 13 décembre 2002. Le thème est la communication en agriculture envers le public.

La commission information/communication du Conseil de Développement a pour charge de promouvoir le Pays du Val d'Adour et d'informer et sensibiliser sa population. Mais cela concerne l'image du Pays. Nous ne pouvons donc pas nous charger de la communication d'un seul secteur professionnel.

## **VII. PLANNING DES REUNIONS DE LA COMMISSION POUR LE PREMIER SEMESTRE 2003 :**

Les membres de la commission décident une fréquence de réunions bimensuelle. Le lieu des réunions restera au centre de loisirs de Lascazères, car ces réunions sont internes au Conseil de Développement et il ne semble pas nécessaire de circuler dans tous les cantons du Pays, comme cela a été recommandé pour les autres commissions.

Pour contacter les habitants du Pays, on compte poursuivre le marathon des réunions publiques dans tous les cantons pour l'année 2003.